

# SILO POUR GRANULÉS DE BOIS



Les personnes non autorisées sont interdites d'accès – tenir les enfants à l'écart



Avant de pénétrer dans le local, l'aérer au moins une heure



Danger de mort: monoxyde de carbone (inodore) et/ou manque d'oxygène  
Effectuer une mesure des gaz



Il est interdit de fumer, d'approcher une source incandescente



Entrer dans le silo seulement sous la surveillance d'une personne à l'extérieur de celui-ci



Risque de blessure par des éléments mobiles



Arrêter la chaudière avant de faire le remplissage de pellets



Effectuer le remplissage selon les directives fournies par le fabricant de la chaudière



Protéger les granulés de toute humidité